ETLV – BTS MV

Expression orale - prononciation

L'épreuve de Corpus du BTS est évaluée à l'oral et votre prononciation en anglais en est une composante essentielle. Pour bien saisir l'intérêt de travailler votre prononciation, merci d'écouter dés à présent ce court extrait audio (1'30") :

https://drive.google.com/file/d/1KsIhXXrEdWli0gv__GSlysHO0QgnrbS7/view?usp=sharing

En cas de problème avec le fichier audio, vous le trouverez également sur la **page ETLV** de l'ENT.

La compréhension orale de ce court texte vous a sans doute parue laborieuse...

Veuillez maintenant l'écouter à nouveau tout en suivant le texte au verso.

Vous disposez de plusieurs outils afin de parfaire votre prononciation qui, comme vous l'aurez compris, est indispensable à la compréhension. Le premier d'entre eux est le logiciel de synthèse vocale. En voici deux qui sont en ligne et gratuits :

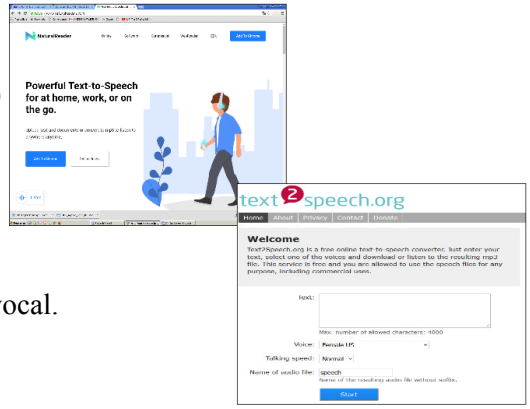

- Natural reader: https://www.naturalreaders.com/
  Spécialisé dans la synthèse vocale, plusieurs réglages (voix, vitesse,...)
- Text2speech: https://text2speech.org/
  Accent US uniquement, Fichier audio téléchargeable

Autres outils pour parfaire votre prononciation et votre anglais en général :

- Parler/lire à haute voix, vous enregistrer, comparer au synthétiseur vocal.
- Regarder des séries en anglais sous-titré
- Parlez anglais entre étudiants, entre amis.
- Apprenez 5 à 10 mots par jour
- Parlez et parlez encore ...

BTS MV

ETLV – BTS MV

Expression orale - prononciation

L'épreuve de Corpus du BTS est évaluée à l'oral et votre prononciation en anglais en est une composante essentielle. Pour bien saisir l'intérêt de travailler votre prononciation, merci d'écouter dés à présent ce court extrait audio (1'30") :

https://drive.google.com/file/d/1KsIhXXrEdWli0gv__GSlysHO0QgnrbS7/view?usp=sharing

En cas de problème avec le fichier audio, vous le trouverez également sur la page ETLV de l'ENT.

La compréhension orale de ce court texte vous a sans doute parue laborieuse...

Veuillez maintenant l'écouter à nouveau tout en suivant le texte au verso.

Vous disposez de plusieurs outils afin de parfaire votre prononciation qui, comme vous l'aurez compris, est indispensable à la compréhension. Le premier d'entre eux est le logiciel de synthèse vocale. En voici deux qui sont en ligne et gratuits :

- Natural reader: https://www.naturalreaders.com/
  Spécialisé dans la synthèse vocale, plusieurs réglages (voix
- Text2speech: https://text2speech.org/
  Accent US uniquement, Fichier audio téléchargeable

Autres outils pour parfaire votre prononciation et votre anglais en général :

- Parler/lire à haute voix, vous enregistrer, comparer au synthétiseur vocal.
- Regarder des séries en anglais sous-titré
- Parlez anglais entre étudiants, entre amis.
- Apprenez 5 à 10 mots par jour
- Parlez et parlez encore ...

Ordre de réparation

Ce document doit être établi sur papier en-tête signé par le client et le professionnel.
Il doit indiquer :

- la date ;
- l'identité du client ;
- le type de véhicule et son kilométrage ;
- la nature exacte des réparations à effectuer ;
- le coût probable des réparations à effectuer (attention, ce coût est indicatif et ne constitue pas un engagement de prix, contrairement, au coût mentionné sur le devis) ;
- le délai d'immobilisation du véhicule.

Ce document sera utile en cas de litige. Il permettra au client de faire la preuve de ce qui a été demandé. Il pourra être comparé à la facture et mettre en cause éventuellement, le garagiste, si la prestation effectuée ne correspond pas à celle qui a été demandée.

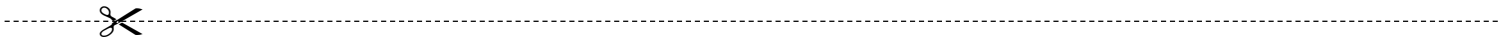

Ordre de réparation

Ce document doit être établi sur papier en-tête signé par le client et le professionnel.
Il doit indiquer :

- la date ;
- l'identité du client ;
- le type de véhicule et son kilométrage ;
- la nature exacte des réparations à effectuer ;
- le coût probable des réparations à effectuer (attention, ce coût est indicatif et ne constitue pas un engagement de prix, contrairement, au coût mentionné sur le devis) ;
- le délai d'immobilisation du véhicule.

Ce document sera utile en cas de litige. Il permettra au client de faire la preuve de ce qui a été demandé. Il pourra être comparé à la facture et mettre en cause éventuellement, le garagiste, si la prestation effectuée ne correspond pas à celle qui a été demandée.